

Remplacement de lampes et neons

Par Karlaud44, le 18/09/2016 à 11:32

Bonjour,

Propiétaire, je loue un local à des professionnels

Ils me reclament le remboursement de neons et de la lunette des toilettes qu'ils ont remplacés

Tout était en état quand le bail a été signé il y a 2 ans

ces changement sont à la charge de qui ?

Merci,